Conférence
Paris

Succès de la session de formation pour les personnels d'officialités

Après une année en distanciel, la session des officialités s'est déroulée sur le campus parisien de l'ICP et a connu un beau succès ! Retour sur l'événement.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



La session de formation permanente pour les personnels des officialités s'est tenue en présentiel à Paris, du 25 au 27 janvier. **256 inscrits** ont répondu présents, **sous la présidence de Mgr. Joseph de Metz-Noblat**, Président du Conseil pour les questions canoniques de la CEF, et organisée par la Faculté de droit canonique de l'ICP.

Le droit de l'Eglise au centre des questions actuelles

Au coeur de l'actualité, cette formation a traité des trois thèmes suivants :

La **partie pénale du Code de Droit canonique** a été réformée et est **entrée en vigueur le 8 décembre 2021** : une journée a été consacrée à ce sujet, avec notamment les éclairages du S.Exc. Monseigneur Juan Ignacio Arrieta Ochoa De Chinchetru, secrétaire du Conseil Pontifical pontifical pour les Textes législatifs.
Le **rapport de la CIASE** a été au cœur des réflexions de la seconde journée, avec l'intervention de Mme Astrid Kaptijn, canoniste réputée, chargée d'enseignement à la Faculté de droit canonique et membre de la commission. Le Doyen Ludovic Danto a présenté le **nouveau Tribunal national pénal**, comme l'une des réponses au rapport de la CIASE, complété par des considérations en droit français et en droit canonique, notamment sur le secret.
Enfin la dernière journée fut consacrée au **droit matrimonial**, sujet le plus traité dans les tribunaux ecclésiastiques.

In memoriam Monseigneur Jean-Jacques Boyer



Mgr Jean-Jacques Boyer est décédé brutalement au cours de l'été 2021. Chargé d'enseignement à la Faculté de droit canonique depuis 18 ans, il était le **promoteur de ces journées de officialités** qu'il avait déployées et enrichies pour en faire ce qu'elles sont aujourd'hui. Un hommage particulier a été rendu à l'Official, à l'enseignant et au membre du Conseil pour les questions canoniques, témoignages ponctués par des morceaux de violon.

Une publication dans les prochains mois

Une grande partie des interventions seront publiées dès l'été, aux Editions du Cerf, dans la collection Cerf Patrimoines, notamment concernent le Droit pénal et autour du rapport de la CIASE. Suivez-nous sur Facebook !

> Découvrez le témoignage d'Alexis Ossola, doctorant en droit canonique et intervenant à la session des Officialités

Lieu(x) :
Paris
Publié le 14 février 2022 – Mis à jour le 5 mai 2025

A lire aussi

À LA UNE

Tous les tags